



Jean-Marie GILARDEAU JURISTE-PAYSAN

Thématiques	Poste actuel	Membre du CORP depuis
	Juriste droit rural Université de Poitiers	2020

Parcours détaillé

En même temps que j'ai enseigné le droit de l'activité agricole et de l'espace rural à l'Université de Poitiers en qualité de maître de conférences, j'ai exercé l'activité d'éleveur en Charente-Maritime, département dont je suis originaire, sur l'exploitation familiale.

Depuis deux décennies, je suis fortement impliqué dans la préservation, la valorisation et la promotion des zones humides en général et du marais de Brouage en particulier ainsi qu'en atteste ma participation aux travaux du groupe national milieux humides (GNMH) et mon appartenance aux conseils scientifiques de l'estuaire de la Gironde, du parc naturel régional du marais poitevin et du Forum des marais atlantiques.

Sur le terrain, je préside la Fédération Nationale des Associations Syndicales de Marais (FNASM) ainsi que l'Union des marais de Brouage et l'Association Foncière Pastorale (AFP) des mêmes marais.

De tout cela il résulte que je suis en permanence à l'interface entre la théorie et la pratique.



Le + Parcs

L'atout des parcs naturels régionaux réside dans leur vocation à concilier protection de la nature et développement économique. Les sites qui les composent sont particulièrement propices à la construction de projets de territoires autour de l'agro-écologie, pilier de la sauvegarde des ressources naturelles, de la biodiversité et des paysages.